

M. PEARSON: J'allais rappeler au ministre l'idée qu'il avait évoquée à la Chambre le 1er avril 1957; il pensait à l'époque que nous pourrions avoir avantage à mettre sur pied un commandement unifié, et qu'on pourrait faire un pas dans ce sens en nommant chef d'état-major des forces de défense le président du comité des chefs d'état-major. M. le ministre sait-il si l'on a, depuis, progressé dans cette voie?

M. PEARKES: On a étudié les avantages et les inconvénients respectifs qui pourraient résulter des deux formules: conserver le comité des chefs d'état-major avec un président permanent, ou élever le président au poste de chef d'état-major. Des études parallèles ont été menées au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, et on n'en est pas encore arrivé à une décision, quant à un changement éventuel.

M. PEARSON: Monsieur le président, une dernière question d'ordre général. Il s'agit de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, dont le ministre a parlé dans sa déclaration.

M. le ministre peut-ils nous dire si les dépenses du Canada en ce qui concerne la Force d'urgence au Moyen-Orient seront portées au compte des contributions qu'on pourrait nous demander de verser, pour financer le prix global des opérations de police des Nations Unies dans cette région?

M. PEARKES: Je vais me renseigner avec précision, et je vous donnerai la réponse lors de notre prochaine réunion.

M. CARDIN: On nous a dit que si le Canada était envahi, le mécanisme du NORAD se déclencherait. Qu'arriverait-il cependant si l'attaque venait du sud, du Mexique ou des pays sud-américains? Le NORAD entrerait-il en branle, et les forces armées du Canada seraient-elles mobilisées?

M. PEARKES: Il est certain que le NORAD mettrait son mécanisme en marche, quelle que soit la direction d'où vienne l'attaque contre le continent.

M. CARDIN: Si je comprends bien, les avions d'interception canadiens sont des appareils à pilotage humain. Qu'en est-il des avions des Etats-Unis? Le groupe du NORAD comprendrait-il aussi des avions à pilotage humain?

M. PEARKES: Les forces aériennes des Etats-Unis comprennent des appareils d'interception à pilotage humain, et des projectiles dirigés.

M. CARDIN: Quel en est le nombre respectif des deux. Connaissez-vous les pourcentages?

M. PEARKES: Malheureusement pas.

M. CATHERS: Et quel est le coût des forces armées des Nations Unies?

M. PEARKES: Le coût des forces?

M. CATHERS: Oui.

M. PEARKES: Je demanderai les chiffres exacts, car je craindrais de me réfugier dans des à peu près; je vous répondrai donc la prochaine fois.

M. GRAFFTEY: Monsieur le président, au cours de notre dernière réunion j'avais demandé au sous-ministre d'exposer au comité de quelle manière s'établissent les rapports pratiques entre les fonctionnaires de l'Etat et les compagnies privées pour ce qui a trait aux plans et à la fabrication du matériel militaire ultra-moderne, notamment les avions? Le sous-ministre s'est borné à nous indiquer que la conjoncture actuelle entraînait fatalement l'accumulation rapide d'une certaine quantité de matériel désuet. Monsieur le ministre croit-il que les rapports entre ses services et les compagnies privées soient efficaces? Son ministère a-t-il un programme